

PREFECTURE DE LA NIEVRE - NEVERS

REAMENAGEMENT DE BUREAUX



C.C.T.P.

Mars 2026

LOT 03 : PLATRERIE / PEINTURE

Maître d'ouvrage :

PREFECTURE DE LA NIEVRE
40, rue de la Préfecture
58000 NEVERS

Maître d'œuvre :



ATELIER ARCH'CADE
19, rue Alphonse Baudin
58 200 COSNE-SUR-LOIRE
tél : 03 86 26 36 48
graziani@archcade.com



3iA Auxerre
Centre d'affaires les Boutisses
89000 AUXERRE
Tel : 03 86 42 90 02
Email : auxerre@3ia.fr

3iA Dijon
2 Allée Alfred NOBEL
21000 DIJON

SOMMAIRE

3. – platerie / peinture	5
3.1 – GENERALITES	5
3.1.1 - normes et règlements	5
3.1.2 - Connaissance des Lieux	5
3.1.3 - Etendue des Travaux – Limites des prestations	5
3.1.4 - Réception des Subjectiles	5
3.1.5 - Documents à fournir par l'entrepreneur	5
3.1.6 - Couleurs - Echantillons	6
3.1.7 - Qualité des produits	6
3.1.8 - Raccord de peinture	6
3.1.9 - Protection et Nettoyage	6
3.1.10 - Conditions générales de mise en œuvre	7
3.1.11 - Entretien des Ouvrages	7
3.2 – installation de chantier	8
3.2.1 – Entretien et consommable	8
3.2.2 – Sécurisation du site	8
3.2.3 – Panneau de chantier 100*200cm	8
3.2.4 – bureau de chantier et réfectoire	8
3.2.5 – branchement provisoire électrique de chantier	8
3.2.6 – constat d'huissier	8
3.3 - DEMOLITION	8
3.3.1 - dépose de cloisons non porteuses	8
3.3.2 - dépose de doublage	9
3.3.3 - dépose de faux-plafond en dalles 60*60	9
3.3.4 - démolition d'une estrade	9
3.3.5 - dépose plinthe	9
3.3.6 - dépose des guichets	9
3.4 DOUBLAGE	10
3.4.1 - doublage placostil système optima	10
3.4.2 - habillage des tableaux et linteaux	10
3.5 CLOISON	10
3.5.1 - cloison 72/48 phonique	10
3.5.2 - Cloison 98/48 phonique	11
3.5.3 - Cloison 98/48 phonique et coupe feu 1 heure	11
3.5.4 - paroi coupe feu 1 heure	12
3.6 FAUX-PLAFOND DALLE 60 X 60	12
3.6.1 - mise en œuvre	12
3.6.2 - Faux plafonds décoratif dalle 60 x 60	13
3.6.3 - Retombée faux plafonds	13
3.6.4 - soffite plafonds	13
3.7 peinture	14
3.7.1 - Couche d'impression	14
3.7.2 - préparation mur existant	14
3.7.3 - peinture sur paroi	14
3.7.4 - peinture sur support bois	14
3.7.5 - nettoyage de fin de chantier	14

3. – PLATRERIE / PEINTURE

3.1 – GENERALITES

3.1.1 - normes et règlements

Les prescriptions correspondantes figurent dans le C.C.A.P. Le fait que l'ensemble des normes et règlements à respecter ne soit pas rappelé ne dispense pas l'entrepreneur, qui est réputé en avoir une parfaite connaissance, de se conformer en tous points à leurs prescriptions, et notamment les DTU et les avis techniques en cours de validité.

3.1.2 - Connaissance des Lieux

L'entrepreneur reconnaît s'être parfaitement rendu compte sur place des difficultés de service, d'approvisionnement et d'accès des engins, de toutes sujétions sur les conditions d'exécution.

Il est stipulé qu'aucun supplément de prix ne pourra être accordé ultérieurement du fait que les renseignements dont l'entrepreneur s'était entouré, étaient inexacts ou incomplets.

3.1.3 - Etendue des Travaux – Limites des prestations

Afin de connaître l'étendue exacte de ses travaux, l'entrepreneur est tenu de prendre connaissance des descriptifs de l'ensemble des autres lots.

Il ne pourra en aucun cas arguer d'une méconnaissance de ceux-ci pour refuser d'exécuter les travaux nécessaires à une parfaite finition des ouvrages, tout ouvrage vu et n'étant pas, par nature, destiné à rester tel quel devant être peint.

Les prescriptions du présent C.C.T.P ne sont pas limitatives et l'entrepreneur devra prévoir dans son prix l'ensemble des fournitures et prestations nécessaires à un complet achèvement des travaux.

Les limites indiquées ci-après n'étant pas exhaustives, le titulaire du présent lot sera réputé avoir connaissance de tous les plans et pièces écrites constituant les dossiers de marché de l'ensemble des lots et avoir donc inclus dans son prix toutes sujétions qui en découlent.

Les travaux du présent comprennent, en plus de la fourniture et de la pose des ouvrages de menuiserie proprement dits, les prestations suivantes :

- La fourniture et la pose de tous les dispositifs de fixation sur les ouvrages de béton armé ou de maçonnerie.
- Les calfeutrements et habillages nécessaires à une parfaite finition des ouvrages.
- La protection des ouvrages jusqu'à la réception.
- La fourniture et pose de tous les vitrages et remplissages correspondant aux ouvrages décrits dans le présent lot suivant les cas.

Nettoyage quotidien du chantier :

Chaque entreprise devra procéder au nettoyage quotidien du chantier, le tri et l'évacuation hors chantier des matériaux et gravats résultant de ses prestations.

Les frais d'enlèvement, transport en décharge et recyclage restent à la charge de chaque entreprise.

3.1.4 - Réception des Subjectiles

L'entrepreneur devra, avant tout commencement des travaux, réceptionner les différents subjectiles réalisés par les autres corps d'état et faire constater toutes les défauts ou malfaçons éventuelles susceptibles de nuire à l'exécution de sa tâche.

A défaut d'avoir émis les réserves justifiées nécessaires, l'entrepreneur devra exécuter toutes les préparations complémentaires et reprises nécessaires à une parfaite finition de son travail.

3.1.5 - Documents à fournir par l'entrepreneur

L'entrepreneur devra soumettre au concepteur les documents suivants :

- Les certificats de résistance au feu pour les ouvrages concernés.
- Les PV CSTB correspondants aux mises en œuvre réalisés.
- Les plans de calpinage et de maillage des ossatures de faux plafonds intégrant l'ensemble des équipements et appareillages..

3.1.6 - Couleurs - Echantillons

Les marques de fabricants ou de produits désignés en cours de ce dossier dont données à titre indicatif.

Cependant la qualité, les caractéristiques et l'aspect de tous matériaux décrits seront impérativement respectés. Les marques et types de matériaux sont donnés dans le seul but de faciliter la recherche de la documentation. En cas de litige entre le Maître d'œuvre et l'entreprise, les marques et type de matériaux lui seront imposés sans supplément de prix.

L'entrepreneur devra faire choisir à l'Architecte les couleurs des peintures des différents ouvrages ; ce choix sera effectué tout d'abord sur nuancier, l'Architecte pouvant demander ensuite la réalisation d'échantillons témoins sur des ouvrages terminés.

L'entrepreneur devra de même soumettre à l'Architecte des échantillons de peinture.

L'Architecte se réserve la possibilité de demander toute couleur même vive et toute polychromie et ce, sans supplément de prix.

3.1.7 - Qualité des produits

L'entrepreneur devra, avant tout commencement d'exécution, soumettre à l'agrément du concepteur les marques et types des produits utilisés, en fournissant les notices techniques et procès-verbaux correspondants émanant d'organismes agréés.

Tous les produits employés devront bénéficier des marques NF Environnement ou Eco-Label Européen.

Les couleurs ayant été choisies, les peintures agréées devront arriver sur le chantier prêtes à l'emploi dans des bidons scellés en usine. Ces bidons devront être stockés à l'abri dans un local fermant à clé et ne pourront être descellés qu'au moment de leur emploi.

3.1.8 - Raccord de peinture

L'entrepreneur devra effectuer tous les raccords de peinture nécessaires sur simple demande du Maître d'Œuvre.

Pour les murs, il pourra, si nécessaire, être exigé une reprise complète du panneau concerné par le raccord, de manière à ce qu'il soit totalement invisible.

3.1.9 - Protection et Nettoyage

L'entrepreneur devra protéger efficacement contre toute dégradation, les ouvrages des autres corps d'état qui ne sont pas à peindre tels que vitrerie, quincaillerie, appareils sanitaires, appareillages électriques, faux plafonds, revêtements de sols, etc.

Il devra nettoyer immédiatement et à ses frais toute souillure accidentelle occasionnée.

Les produits employés pour ces nettoyages (solvants, décapants) ou les procédés utilisés (grattage, ponçage) ne devront en aucun cas altérer les ouvrages faute de quoi, ils seraient remplacés par le corps d'état concerné aux frais du titulaire du présent lot.

Un nettoyage final avant réception sera prévu et plus particulièrement :

- Un balayage et enlèvement de tous les déchets pouvant subsister.
- Un grattage de tous les matériaux adhérents pouvant subsister.
- Un dépoussiérage.
- Un lavage des sols, appareils sanitaires, quincailleries, robinetteries, etc. : un rinçage à l'eau claire et un essuyage.

Un lavage parfait des vitres.

3.1.10 - Conditions générales de mise en œuvre

– Conformité des ouvrages

L'architecte se réserve le droit de faire déposer certains éléments pour vérifier la conformité des ouvrages non vus.

– Accroche et fixation dans les cloisons

L'entrepreneur doit prévoir, au moment de la mise en œuvre des cloisons sèches, pour les besoins des autres lots et pour le mobilier, des fourrures d'accrochage ou tout système agréé, éprouvé et robuste, permettant de supporter les charges appliquées sur ces cloisons en reportant les efforts sur les montants d'ossature des cloisons.

– Passage de fileries et canalisations encastrées

Les trous ou percements et saignées dans les cloisons sont à la charge des lots du second-œuvre qui les effectuent eux-mêmes avec des outils compatibles avec les matériaux et l'accord du responsable du présent lot.

– Fini des surfaces de cloisons

Livraison des cloisons

L'entrepreneur est tenu de livrer les cloisons avec un fini des surfaces très soigné. Les joints seront réalisés selon la technique et avec les produits du fabricant. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-42.

Equerrage des murs et cloisons

L'entrepreneur de présent lot vérifiera l'équerrage des murs et cloisons ainsi que l'aplomb des menuiseries (bâtis et huisseries).

Tolérance de pose :

- Implantation : +/- 5 mm.
- Angle : +/- 5 mm.
- Verticalité : +/- 2 mm.
- Planéité : +/- 2 mm à la règle de 3.00 m.

Réception de l'ouvrage

Planéité locale : une règle de 0.20 m appliquée à la surface de l'ouvrage ne devra pas faire apparaître entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait, ni écart supérieur à 1 mm, ni changement de plan brutal entre les plaques. Les travaux ne devront être exécutés que dans des conditions de température et d'hygrométrie compatibles avec les produits employés.

– Mise en œuvre faux plafonds

L'entrepreneur devra travailler en étroite collaboration avec les corps d'état le précédent, ou travaillant en même temps que lui, notamment le plombier, le chauffagiste et l'électricien, pour les percements et réservations nécessaires au passage des tuyauteries et à la suspension des réglettes et luminaires.

L'ossature primaire et l'ossature secondaire nécessaires à la pose des plafonds seront prévues au présent lot, y compris toutes sujétions de fixations sur les supports en place.

Les éléments de suspension devront être stables au feu degré ½ heure minimum.

Au démarrage du chantier, l'entrepreneur devra fournir les PV du C.S.T.B. correspondant aux plafonds utilisés.

Toutes les découpes au droit des passages, poteaux, canalisations, etc devront être particulièrement soignées.

3.1.11 - Entretien des Ouvrages

Pendant la période de garantie, l'entrepreneur assurera l'entretien de ses ouvrages et devra, chaque fois qu'il sera requis, donner les jeux et réglages qui seraient jugés nécessaires.

Si pendant cette même période, des défauts apparaissent, l'entrepreneur devra à ses frais, et avant l'expiration du délai de garantie, remédier aux inconvénients signaler ou procéder au remplacement des ouvrages défectueux.

Les raccords de peinture, entraînés par les mises en jeu, retailles, déposes, etc.... seront à la charge du présent lot il en sera de même des sujétions tous corps d'état résultant du remplacement de blocs portes ou autres ouvrages du présent lot.

3.2 – INSTALLATION DE CHANTIER

3.2.1 – Entretien et consommable

L'entreprise doit l'entretien régulier de l'installation de chantier et doit la fourniture des consommables pour un parfait fonctionnement de l'installation de chantier compris électricité et eau.

Et ceci pendant toute la durée du chantier.

3.2.2 – Sécurisation du site

L'entreprise doit la sécurisation du site : clôture, signalétique de sécurité

Clôtures à prévoir suivant les prescriptions du PGC

3.2.3 – Panneau de chantier 100*200cm

Fourniture d'un panneau de chantier 100*200cm

fixé sur ossature métallique, correctement contreventé et posé sur lests béton dimensionnés selon exposition et localisation, visible depuis l'espace public

Graphisme du panneau réalisé par le maître d'œuvre et à faire valider par le maître d'ouvrage

3.2.4 – bureau de chantier et réfectoire

Mise à disposition d'une table, de chaises, d'une armoire dans le bureau accueil qui servira de bureau de chantier et de réfectoire.

3.2.5 – branchement provisoire électrique de chantier

- Demande d'un branchement compris tous les supports

- Fourniture, pose et raccordement d'une armoire de protection générale suivant les prescriptions du PGC

Nota . Les coffrets sur les zones des constructions seront prévus au lot électricité

3.2.6 – constat d'huissier

Le titulaire fera établir par huissier un constat d'état des bâtiments / locaux au pourtour du périmètre des travaux (intérieur et extérieur) avant démarrage des travaux de démolitions. Ce constat sera établi contradictoirement avec le Maître d'Ouvrage, le Maître d'œuvre.

Le titulaire devra faire établir un constat contradictoire à la fin des travaux par un huissier.

3.3 - DEMOLITION

L'ensemble des démolitions comprend l'évacuation des gravats dans une décharge ad 'hoc et la mise au propre de la zone d'intervention

3.3.1 - dépose de cloisons non porteuses

Démolition de cloisons

Démolitions à la pioche ou tout moyen approprié

compris bouchement au droit des démolitions

compris évacuation des gravats

LOCALISATION :

voir plans de démolition

3.3.2 - dépose de doublage

Démolition de doublage

Démolitions à la pioche ou tout moyen approprié
compris bouchement au droit des démolitions
compris évacuation des gravats

LOCALISATION :

voir plans de démolition

3.3.3 - dépose de faux-plafond en dalles 60*60

- dépose de faux-plafond en plaques 60*60
- enlèvement de tous les clous, visseries
- compris évacuation des gravats

LOCALISATION :

voir plans de démolition

3.3.4 - démolition d'une estrade

- démolition d'une estrade
- démolition à la pioche ou tout moyen approprié
- compris bouchement au droit des démolitions

LOCALISATION :

voir plans de démolition

3.3.5 - dépose plinthe

- dépose soignée des plinthes carrelage
- compris reprises, bouchement au droit des déposes

LOCALISATION :

Sur cloisons conservés dans les pièces recevant un carrelage neuf

3.3.6 - dépose des guichets

Dépose des guichets

Par tout moyen approprié
compris bouchement au droit des déposes
compris évacuation des gravats

LOCALISATION :

Voir plans de démolition

3.4 DOUBLAGE

3.4.1 - doublage placostil système optima

Fourniture et mise en oeuvre de doublage isolant intérieur de type OPTIMA de chez ISOVER ou similaire composé de :

- 2 Plaques de plâtre BA18 ($\lambda=0.25$ W/m.K) fixées sur fourrures métalliques verticales
- Espace technique pour le passage des gaines électriques de 4 cm d'épaisseur
- Appui intermédiaire type OPTIMA2 annulant le pont thermique ponctuel fixé au mur béton par l'intermédiaire d'une lisse métallique horizontale.
- Panneau semi-rigide à dérouler en laine de verre, revêtu d'un voile confort ISOCONFORT 32 de 12 cm d'épaisseur certifié ACERMI 05/018/384 ($\lambda=0.032$ W/m.K et $R=3.75$ m².K/W)

Les rails de fixation en partie haute et basse seront fixés par clouage, vissage, collage ou pistoscellement suivant nature du support, compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimum de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition.

Il sera prévu des renforts bois ou métal pour charges lourdes à la demande des corps d'état concernés.

Les pieds de cloisons dans les locaux humides seront protégés par un profilé plastique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les angles saillants recevront un renfort par bande armée ou cornière métallique adaptée avec finition à l'enduit dito.

LOCALISATION :

Tous les murs extérieurs sauf local baie informatique et sanitaires (voir plan projet)

3.4.2 - habillage des tableaux et linteaux

habillage des embrasures des fenêtres et des portes par la mise en œuvre d'un complexe constitué d'un isolant en polystyrène de 2cm et d'une plaques de plâtre BA18

pose par collage

finition dito chapitres précédents

LOCALISATION :

Ensemble des embrasures des parois doublées et isolées

3.5 CLOISON

3.5.1 - cloison 72/48 phonique

Fourniture et mise en oeuvre de cloison de distribution constituée par assemblage de deux ou plusieurs plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique en acier galvanisée délimitant un vide de construction.

Comprenant :

- Ossature métallique Placostil® ou similaire constituée de rails Stil R 48 et de montants Stil® M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,
- Chaque parement sera constitué d'une plaque Placo® ou similaire Phonique BA 13,
- laine minérale PAR de chez ISOVER ou similaire épaisseur 45 mm.

Les rails de fixation en partie haute et basse seront fixés par clouage, vissage, collage ou pistoscellement suivant nature du support, compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de

finition en deux couches minimum de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition. Les huisseries PVC, bois ou métal seront fournies par le lot intéressé et posées à l'avancement par le présent lot en respectant strictement les niveaux et aplombs afin de permettre une pose aisée des vantaux de portes.

Il sera prévu des renforts bois ou métal pour charges lourdes à la demande des corps d'état concernés.

Les pieds de cloisons dans les locaux humides seront protégés par un profilé plastique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les angles saillants recevront un renfort par bande armée ou cornière métallique adaptée avec finition à l'enduit dito.

Affaiblissement acoustique (dB) 42 dB

LOCALISATION :

Voir plans projet

3.5.2 - Cloison 98/48 phonique

Fourniture et mise en œuvre de cloison de distribution constituée par assemblage de deux ou plusieurs plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique en acier galvanisée délimitant un vide de construction.

Comprenant :

- Ossature métallique Placostil® ou similaire constituée de rails Stil R 48 et de montants Stil® M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,
- Chaque parement sera constitué de deux plaques Placo® ou similaire Phonique BA 13,
- laine minérale PAR de chez ISOVER ou similaire épaisseur 45 mm.

Les rails de fixation en partie haute et basse seront fixés par clouage, vissage, collage ou pistoscellement suivant nature du support, compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimum de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition. Les huisseries PVC, bois ou métal seront fournies par le lot intéressé et posées à l'avancement par le présent lot en respectant strictement les niveaux et aplombs afin de permettre une pose aisée des vantaux de portes.

Il sera prévu des renforts bois ou métal pour charges lourdes à la demande des corps d'état concernés.

Les pieds de cloisons dans les locaux humides seront protégés par un profilé plastique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les angles saillants recevront un renfort par bande armée ou cornière métallique adaptée avec finition à l'enduit dito.

Affaiblissement acoustique (dB) 52 dB

LOCALISATION :

Voir plans projet

3.5.3 - Cloison 98/48 phonique et coupe feu 1 heure

Fourniture et mise en œuvre de cloison de distribution constituée par assemblage de deux ou plusieurs plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique en acier galvanisée délimitant un vide de construction.

Comprenant :

- Ossature métallique Placostil® ou similaire constituée de rails Stil R 48 et de montants Stil® M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,
- Chaque parement sera constitué de deux plaques Placo® ou similaire Phonique BA 13,
- laine minérale PAR de chez ISOVER ou similaire épaisseur 45 mm.

Les rails de fixation en partie haute et basse seront fixés par clouage, vissage, collage ou pistoscellement suivant nature du support, compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimum de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des

têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition. Les huisseries PVC, bois ou métal seront fournies par le lot intéressé et posées à l'avancement par le présent lot en respectant strictement les niveaux et aplombs afin de permettre une pose aisée des vantaux de portes.

Il sera prévu des renforts bois ou métal pour charges lourdes à la demande des corps d'état concernés.

Les pieds de cloisons dans les locaux humides seront protégés par un profilé plastique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les angles saillants recevront un renfort par bande armée ou cornière métallique adaptée avec finition à l'enduit dito.

Affaiblissement acoustique (dB) 52 dB

Cloison coupe feu 1 heure

LOCALISATION :

Voir plans projet

3.5.4 - paroi coupe feu 1 heure

Fourniture et mise en œuvre d'une paroi constituée par assemblage de deux ou plusieurs plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique en acier galvanisée délimitant un vide de construction.

Comprenant :

- Ossature métallique Placostil® ou similaire constituée de rails Stil R 48 et de montants Stil® M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,
- Chaque parement sera constitué de deux plaques Placo® ou similaire Phonique BA 13,
- laine minérale PAR de chez ISOVER ou similaire épaisseur 45 mm.
- Toute hauteur sous dalle.

Les rails de fixation en partie haute et basse seront fixés par clouage, vissage, collage ou pistoscellement suivant nature du support, compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimum de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition. Les huisseries PVC, bois ou métal seront fournies par le lot intéressé et posées à l'avancement par le présent lot en respectant strictement les niveaux et aplombs afin de permettre une pose aisée des vantaux de portes.

Il sera prévu des renforts bois ou métal pour charges lourdes à la demande des corps d'état concernés.

Les pieds de cloisons dans les locaux humides seront protégés par un profilé plastique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les angles saillants recevront un renfort par bande armée ou cornière métallique adaptée avec finition à l'enduit dito.

Toute sujétion de calfeutrement pour coupe feu 1h et PV de réception.

Affaiblissement acoustique (dB) 52 dB.

Cloison coupe feu 1 heure.

LOCALISATION :

Voir plans projet : en complément de la cloison existante entre bureau accueil et guichet accueil

3.6 FAUX-PLAFOND DALLE 60 X 60

3.6.1 - mise en œuvre

Conformément à la norme NFP 68-203-1, référence DTU 58-1, le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossature 15 ou 24 mm en acier galvanisé laqué, profilés porteurs et entretoises, fixés au support par l'intermédiaire de suspentes appropriées de longueur adaptée aux différents niveaux de plafonds suspendus. Conformément à la norme NFP 68-203-1, référence DTU 58-1, le plafond sera mis en œuvre sur un système d'ossature 15 ou 24 mm en

acier galvanisé laqué, profilés porteurs et entretoises, fixés au support par l'intermédiaire de suspentes appropriées de longueur adaptée aux différents niveaux de plafonds suspendus.

Une cornière de rive laquée assurera les jonctions périphériques au droit des murs et des cloisons, conformément au mode d'emploi du fabricant.

La mise en œuvre respectera les prescriptions du fabricant, calepinages selon implantation des luminaires et équipements en plénum

- Aspect lisse, sablé ou microperforé
- Classement de réaction au feu selon Euroclasse A2-S1-d0

Coefficients d'absorption acoustique et d'atténuation latérale selon étude acoustique

Une cornière de rive laquée assurera les jonctions périphériques au droit des murs et des cloisons, conformément au mode d'emploi du fabricant.

3.6.2 - Faux plafonds décoratif dalle 60 x 60

Fourniture et pose de faux plafonds décoratifs blanc acoustique de type TONGA de chez EUROCOUSTIC ou similaire comprenant :

- Dalle en laine de roche, revêtue d'un voile de verre sur la face apparente et contrefacée d'un voile de verre naturel.
- Module dim. 60 x 60.
- Le plafond sera posé sur une ossature métallique laquée couleur dito choix des dalles, de 40 mm comprenant cornières, porteurs et entretoises T24 – Sujétion de profil F pour rive contre joues verticales
- L'entrepreneur prévoira les systèmes adaptés de fixation des suspentes selon la nature des supports.
- Choix dans la gamme complète du fabricant.

La pose sera réalisée sur deux hauteurs suivant le plan projet fourni

LOCALISATION :

Voir plans projet

3.6.3 - Retombée faux plafonds

Fourniture et pose d'une retombée composée :

- Ossature métallique Placostil® ou similaire constituée de rails Stil R 48 et de montants Stil® M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,
- D'une plaques Placo® ou similaire BA 13,

LOCALISATION :

Voir plans projet : entre les deux hauteurs de faux-plafond

3.6.4 - soffite plafonds

Fourniture et pose soffite en plafond pour le passage des gaines techniques composée :

- Ossature métallique Placostil® ou similaire constituée de rails Stil R 48 et de montants Stil® M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,
- D'une plaques Placo® ou similaire BA 13,

LOCALISATION :

Voir plans projet : local baie informatique, bureau courrier, bureau accueil

3.7 PEINTURE

3.7.1 - Couche d'impression

Préparation du support : égrenage et ponçage soignée au papier de verre fin
Enduit de lissage selon état du support
Réalisation d'une couche d'impression

LOCALISATION :

Ensemble des parois plâtres neuve du projet

3.7.2 - préparation mur existant

Préparation du support : égrenage et ponçage soignée au papier de verre fin
Enduit de lissage selon état du support
Réalisation d'une couche d'impression

LOCALISATION :

Ensemble des parois existante du projet

3.7.3 - peinture sur paroi

Fourniture et pose peinture acrylique
2 couches de peinture
coloris au choix du maître d'œuvre
qualité soignée, finition satinée

LOCALISATION :

Ensemble des parois du projet

3.7.4 - peinture sur support bois

Brossage, impression, rebouchage, ponçage
Fourniture et pose Sous-couche par peinture microporeuse
Fourniture et pose Deux couches de peinture
Coloris au choix du maître d'œuvre
Qualité de finition: qualité soignée, finition satinée

LOCALISATION :

Ensemble des supports bois du projet : tablettes, portes placard, huisseries portes de distribution ... liste non exhaustive

3.7.5 - nettoyage de fin de chantier

Nettoyages de fin de travaux, notamment sur les éléments suivants :
- Sols, carrelages et revêtements divers, parois et revêtements verticaux
- Quincaillerie et robinetterie
- Appareils sanitaires, compris enlèvement des étiquettes éventuelles
- Appareillage électrique
- Vitres et glaces, etc., cette liste n'étant pas limitative.

LOCALISATION :

Ensemble du chantier